



Statut spécial et/ou asservissement ?

Depuis le 26 novembre 2025, notre ministère a enfin, ou plutôt seulement, découvert que les cellules de ses établissements se sont transformées en véritable « drugstore » contenant plus de produits illicites, que de boîtes de RICORé légales.

Depuis, pour exaucer le souhait de notre ministère, les directions se font des cadeaux entre elles en prêtant leurs agents, par mont et par vaux, pour satisfaire la commande de « Noël » de tonton Gégé.

En effet, ce dernier, outrageusement outré de se rendre compte que, malgré les affaires révélées médiatiquement depuis de nombreuses années, nos pensionnaires continuent leurs trafics, menaces, commandes, préparation d'évasion et autres joyeusetés depuis leur location pénitentiaire, a décidé du coup d'éclat médiatique « des fouilles XXL ».

Ainsi, ce dernier a exigé que nos « taules » soient toutes fouillées avant la fin de l'année... Enfin quelques cellules ou/et locaux de chaque établissement, faudrait pas non plus tout trouver pour ne pas démontrer la porosité sécuritaire de nos passoires pénitentiaires ...Ce n'est pas comme si les budgets justice, plus bas que les pâquerettes, et les lois, insufflées par l'europe avant d'être mises en place par les gouvernements successifs pour rendre nos établissements pleins de droits pour nos « usagers du service public », ne permettent pas à nos hôtes de rentrer ou recevoir tout ce qui est illégal...Plus ou pratiquement plus de fouilles lors de contact avec des personnes extérieures, assouplissement des règles de contrôles sécuritaires lors de l'accès à l'établissement, pas de dispositif anti-drones et/ou portables, pas ou peu de sanctions pénales et très peu de condamnations disciplinaires lors de découverte de trafics en tous genres, etc... **Après tout**, peu importe que les personnels soient fourbus d'heures supplémentaires, que la fatigue s'accumule et que les fêtes approchent, comme le laisse entendre notre direction locale...On peut déroger au droit du travail, les personnels sont sous statut spécial... Encore des heures à absorber par les larbins en bleus, malléables au bon vouloir de leur administration, qui en dehors de leur service ou en supplément d'un jour de service déjà programmé, voir travaillé, sont contraints de s'exécuter pour satisfaire la hiérarchie.

Alors arrêtons de satisfaire, en acceptant toujours tout et n'importe quoi, pour une administration qui n'a cure de la sécurité et risques psychosociaux de ses personnels sans un intérêt médiatico-politique ! Et si pour certains, il s'agit de mettre du « beurre dans les épinards » en cumulant toujours plus d'heures, plutôt que d'aller vous battre pour trouver et saisir ce que d'autres ont permis l'entrée, sachez que de nombreux rappels sont probablement encore à prévoir dans la hotte du père Noël.

